



**FICHE D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE  
ANNEE SCOLAIRE 2018 / 2019**

**ENFANT**

Sexe :  Féminin  Masculin

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... / ..... / ..... Lieu de naissance : ..... Code Postal : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ecole fréquentée en **2017-2018** : ..... Classe : .....

**RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT**

Père  Mère  Tuteur

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... / ..... / ..... Lieu de naissance : ..... Code Postal : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. domicile : ..... / ..... / ..... / ..... / ..... Tél. portable : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Mail : .....@.....

Employeur : ..... Adresse : .....

Tél. professionnel : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

**AUTRE RESPONSABLE LÉGAL**

Père  Mère  Tuteur

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... / ..... / ..... Lieu de naissance : ..... Code Postal : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. domicile : ..... / ..... / ..... / ..... / ..... Tél. portable : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Mail : .....@.....

Employeur : ..... Adresse : .....

Tél. professionnel : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

**FREQUENTATION**

Restauration				Accueil du soir			
Régulier (tous les jours) <input type="checkbox"/>				Régulier (tous les jours) <input type="checkbox"/>			
Jours fixes				Jours fixes			
Lundi	<input type="checkbox"/>	Mardi	<input type="checkbox"/>	Lundi	<input type="checkbox"/>	Mardi	<input type="checkbox"/>
Jeudi	<input type="checkbox"/>	Vendredi	<input type="checkbox"/>	Jeudi	<input type="checkbox"/>	Vendredi	<input type="checkbox"/>
Occasionnel <input type="checkbox"/>				Occasionnel <input type="checkbox"/>			

- Nom et numéro d'assurance extrascolaire : .....
- Régime général : N° Allocataire C.A.F : .....
- Régime social particulier :
  - MSA - N° d'immatriculation : .....
- Avis d'imposition (transmettre une photocopie du dernier avis)

**Le tarif maximum sera appliqué si les renseignements nécessaires ne sont pas communiqués.**

Personnes majeures autorisées à venir chercher l'enfant ou à prévenir en cas d'urgence.

- NOM et Prénom : ..... ☎ : ..... Lien de parenté : .....
- NOM et Prénom : ..... ☎ : ..... Lien de parenté : .....
- NOM et Prénom : ..... ☎ : ..... Lien de parenté : .....
- NOM et Prénom : ..... ☎ : ..... Lien de parenté : .....
- NOM et Prénom : ..... ☎ : ..... Lien de parenté : .....
- NOM et Prénom : ..... ☎ : ..... Lien de parenté : .....

◆ ***Les renseignements téléphoniques doivent être indiqués obligatoirement et sont indispensables pour vous joindre en cas d'urgence.***

Autorisez-vous votre enfant à rentrer seul à la fermeture du périscolaire ?  
(concerne les enfants scolarisés en école élémentaire)

- oui                                       non

Autorisez-vous la prise de photos et vidéos de votre enfant dans le cadre des activités périscolaires ?

- oui                                       non

**ENGAGEMENT DU RESPONSABLE LEGAL**

- Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche et je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du périscolaire.
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription pour l'année scolaire 2018/2019 ainsi que les modalités de paiement pour la rentrée de septembre 2018.

le ..... / ..... / .....

Signature :





## Modalités d'inscription périscolaire 2018/2019

---

### 🔗 Conditions d'admission :

L'inscription au service périscolaire est à renouveler chaque année scolaire. Elle s'effectue auprès du responsable du site de l'école de l'enfant. **Seules seront prises en compte les inscriptions réalisées pendant la période d'inscription du 3 au 20 avril 2018 et présentant un dossier complet.** En dehors de cette période, les demandes seront traitées en fonction des places disponibles.

Le dossier d'inscription est à retirer directement sur le site périscolaire de l'école ou à télécharger sur le site de m2A ([www.mulhouse-alsace.fr](http://www.mulhouse-alsace.fr)).

### 🔗 Procédure à suivre pour toute inscription :

1/ Inscription auprès du responsable de site périscolaire de votre école durant la période définie.

2/ Retour du dossier d'inscription **complet** au responsable de site. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

3/ Décision d'admission : après réception du dossier complet, et vérification de la situation du compte famille (**qui doit être créditeur de 60 € et acquittement des impayés**), la décision sur l'admission de l'enfant est notifiée avant l'été par courrier.

#### ⇒ **Pour une première inscription**

Pour valider votre inscription, après réception du courrier de confirmation, il est indispensable d'ouvrir un compte famille avant le **13 juillet 2018** et le créditer de 60 € minimum en vous rendant au Pôle Education et Enfance, 11 avenue du Président Kennedy à MULHOUSE aux horaires suivants :

**Lundi et mercredi de 8h30 à 11h30**

**Il est également possible d'envoyer un chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public au Pôle Education et Enfance.**

Votre inscription sera alors enregistrée pour la prochaine rentrée.

### 🔗 Documents à communiquer pour toute inscription :

- le **formulaire** dûment rempli et signé par le ou les responsables de l'enfant et par le payeur désigné,
- la **fiche sanitaire** de l'enfant dûment complétée et signée, accompagnée de la copie des vaccins obligatoires,
- la copie d'une **attestation d'employeur**, de la dernière fiche de paie ou d'une **attestation de recherche d'emploi**,
- le **numéro d'allocataire CAF** et une copie de votre **dernier avis d'imposition** qui servira à calculer votre tarif,
- la **liste des personnes majeures autorisées** à venir chercher l'enfant ou à prévenir en cas d'urgence
- l'**attestation d'assurance** en responsabilité civile

### 🔗 Priorités d'inscriptions :

En raison de la capacité d'accueil limitée, l'accès au service pourra être refusé en l'absence de places disponibles. Seront pris en compte prioritairement :

- les enfants des familles habitant sur le territoire de **m2A**,
- les enfants dont les deux parents exercent une activité professionnelle, sont en stage de formation ou en recherche d'emploi (fourniture d'une attestation).
- Les enfants d'une famille monoparentale dont le parent qui en a la charge exerce une activité professionnelle, suit un stage de formation ou est en recherche d'emploi (fourniture d'une attestation).
- les enfants qui font l'objet d'une demande spécifique de prise en charge par un organisme social, la Réussite Educative, l'Education Nationale (ULIS,...).

**Ces priorités sont appliquées à l'ensemble des familles fréquentant déjà le périscolaire ou souhaitant s'inscrire et dans le cas où le nombre de demandes est supérieur à la capacité d'accueil du site.**

### 🔗 Tarifs 2018-2019

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil d'agglomération et sont valables pour l'année scolaire (consultables sur le site de m2A [www.mulhouse-alsace.fr](http://www.mulhouse-alsace.fr)). Les tarifs appliqués se basent sur une tarification au taux d'effort. Ainsi, est appliqué à chacun un tarif propre, en rapport avec ses capacités contributives. Ils s'échelonnent de 4.26 € à 11.86 € pour le temps de midi, et de 0.70 € à 10.20 € pour le temps du soir.